



ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE – SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES, RATTACHEES A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège social : Le Cours la Traverse 11 rue des Veneurs
60200 Compiègne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Espérance Banlieue Compiègne relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 13 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre

2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

**ESPERANCE
BANLIEUES
COMPIEGNE**

Comptes annuels

*Exercice clos le
31 août 2020*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 13 novembre 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S



Aurélie JOUBIN



Cyrille BROUARD

ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE
COMPTE DE RESULTAT

Charges (hors taxes)	Au 31/08/2020	Au 31/08/2019	Produits (hors taxes)	Au 31/08/2020	Au 31/08/2019
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats de marchandises	4 510	2 889	Ventes de marchandises	7 039	8 855
Variation des stocks [marchandises]	0	0	Production vendue [bien et services]	0	0
Achats d'approvisionnements	0	0	Production stockée	0	0
Variation des stocks [approvisionnements]	0	0	Transferts de charges	4 800	540
*Autres charges externes	93 663	91 155	Cotisations	950	1 025
Impôts, taxes et versements assimilés	684	708	Autres produits	282 215	254 237
Rémunération du personnel	105 897	111 932			
Charges sociales	39 859	44 172			
Dotations aux amortissements	0	0			
Dotations aux provisions	0	0			
Autres charges	1 240	2 066			
Charges financières	0	0	Produits financiers	604	695
Total I	245 854	252 923	Total I	295 608	265 352
Charges exceptionnelles (II)	0	0	<i>dont à l'exportation</i>	0	0
Impôts sur les bénéfices (III)	0	0	Produits exceptionnels (II)	0	0
Total des charges (I+II+III)	245 854	252 923	Total des produits (I+II)	295 608	265 352
Solde créditeur : excédent	49 754	12 429	Solde débiteur : déficit	0	0
TOTAL GENERAL	295 608	265 352	TOTAL GENERAL	295 608	265 352
* Y compris:					
- redevances de crédit-bail mobilier:					
- redevances de crédit-bail immobilier.					

Les produits s'élèvent à 296 K€ (contre 265 K€ pour l'exercice précédent) issus à 36% de fondations, 24% d'entreprises (Oise 11% et France 13%) et 40% de particuliers (Oise 23% et France 17%).

Les charges s'élèvent à 246 K€ dont 146 K€ de salaires et charges sociales et 50 K€ de loyers.

Le résultat de l'exercice qui s'élève donc à 50 K€ doit être considéré comme « exceptionnel » compte tenu de l'impact des fondations.

ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE
BILAN

ACTIF	Du 01/09/2019 au 31/08/2020			Exercice N-1		PASSIF	Du 01/09/2019 au 31/08/2020		Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net					
Actif immobilisé :						Fonds propres :			
Immobilisations incorporelles:						Fonds associatifs sans droit de reprise	0	0	
- fonds commercial	0	0	0	0	0	Ecart de réévaluation	0	0	
- autres	0	0	0	0	0	Réserves:	0	0	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	Report à nouveau	179 412	166 984	
Immobilisations financières (1)	0	0	0	0	0	Résultat de l'exercice [excédent ou déficit]	49 754	12 429	
Total I	0	0	0	0	0	Autres fonds associatifs :			
Actif circulant :						Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	
Stocks et en-cours [autres que marchandises]	0	0	0	0	0	Ecart de réévaluation	0	0	
Marchandises	0	0	0	0	0	Provisions réglementées	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0	0	Total I	229 166	179 412	
Créances (2):						Provisions et fonds dédiés (II)	0	0	
- usagers et comptes rattachés	50	0	50	0	0	Dettes (5) :			
- autres (3)	41 057	0	41 057	40	40	Emprunts et dettes assimilées	0	0	
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	Avances et acomptes reçus sur commandes en c	140	0	
Disponibilités (autres que caisse)	205 333	0	205 333	191 703	191 703	Fournisseurs et comptes rattachés	18 220	12 331	
Caisse	0	0	0	0	0	Autres (3)	97	0	
Total II	246 440	0	246 440	191 743	191 743	Total III	18 457	12 331	
Charges constatées d'avance (2) (III)	1 183	0	1 183	0	0	Produits constatés d'avance (2) (IV)	0	0	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	247 623	0	247 623	191 743	191 743	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	247 623	191 743	

A l'actif du bilan, la trésorerie s'élève à 205 K€. Dans les créances figure le solde de dons IFI à reverser par la Fondation de France pour un montant de 38 K€. Au passif du bilan, on retrouve le résultat de 50K€, le report à nouveau de 179 K€ et des dettes fournisseurs et sociales de 18 K€.

Cette annexe, établie en application du Plan Comptable Général et du Règlement CRC n° 99-01 forme un tout indissociable de l'ensemble Bilan et Compte de Résultat de l'Association :

ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE

Siège social : 11 rue des Veneurs - 60200 Compiègne
SIRET : 832 518 914

Adresse de l'école : 37 bis quai du Clos des Roses - 60200 Compiègne

Objet : cette Association a pour objet de prendre toutes initiatives et de réaliser toutes actions dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement et de la formation des enfants, des jeunes et des adultes, notamment par la gestion et l'animation d'établissements d'enseignement scolaire;

Exercice ouvert le 1er septembre 2019 et clôturé le 31 août 2020
Durée : 12 mois

Méthodes comptables appliquées :

Coût d'entrée des immobilisations
frais d'acquisition en charges

Amortissements des immobilisations corporelles
amortissement linéaire

Evaluation des stocks
coût moyen unitaire pondéré

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL I					
CORPORELLES	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau et informatique				
		Mobilier				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes sur immobilisations					
TOTAL II						
PRÊT A USAGE	Immobilisations grevées de droit					TOTAL III
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						

NEANT

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL I						
CORPORELLES	Agencements et aménagements de terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements					
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau et informatique					
		Mobilier					
TOTAL II							
TOTAL GENERAL (I + II)							

NEANT

OBJET DES DEPRECIATIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations :				
	• Incorporelles				
	• Corporelles				
	• Financières				
	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)				
Autres créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL				
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles				

NEANT

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES ET SÛRETÉS RÉELLES CONSENTIES (TABLEAU IV)

CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE	
		≤ 1 an	> 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Sous-total créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	50	50	
Créances sociales et fiscales	693	693	
Autres créances (à détailler si besoin)	40364	40364	
Sous-total créances de l'actif circulant			
TOTAL CREANCES	41107	41107	0

DETTES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE			Montant des SÛRETÉS RÉELLES consenties (en €)
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Sous-total dettes financières	0	0	0	0	
Dettes fournisseurs	7596	7596			
Dettes fiscales et sociales	10764	10764			
Dettes sur immobilisations	0	0			
Autres dettes	97	97			
Sous-total autres dettes	18457	18457	0	0	
TOTAL DETTES	18457	18457	0	0	

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (TABLEAU V)

(en €)	à la clôture (31/08/N)						à la clôture précédente (31/08/N-1)					
Type de titre	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value latente	Moins-value latente	Nombre	Valeur d'achat	Cours unitaire	Valeur de marché	Plus-value	Moins-value latente
NEANT												

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS (TABLEAU VI)

FONDS ASSOCIATIFS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
FONDS PROPRES	Valeur du patrimoine intégré				0
	Fonds statutaires				0
	Apports sans droit de reprise				0
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				0
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables				0
	Total FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (1)	0	0	0	0
	Réserves statutaires				0
	Réserves pour investissements				0
	Réserves de trésorerie				0
	Autres réserves				0
Total RESERVES (2)	0	0	0	0	
Report à nouveau (3)	166984	12429		179412	
Résultat (4)	12429	49754	12429	49754	
TOTAL FONDS PROPRES (I) = 1+2+3+4	179412	62183	12429	229166	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Apports avec droit de reprise				0
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				0
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables				0
	Total FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE (5)	0	0	0	0
	Subventions d'équipement				0
	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement				0
	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				0
	Autres subventions d'investissement				0
Total SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES (6)	0	0	0	0	
Droits des propriétaires - PRÊT A USAGE (7)				0	
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II) = 5+6+7	0	0	0	0	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	179412	62183	12429	229166	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VII)

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS	Risques				
	Pensions et obligations similaires				
	Gros entretien				
	Autres provisions pour charges				
	TOTAL				
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles				

NEANT

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS DEDIES (TABLEAU VIII)

FONDS DEDIES	Montant initial	Fonds à engager à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : engagements à réaliser sur ressources affectées	Diminutions : utilisations en cours d'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice	ECHEANCE		
						≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Subventions de fonctionnement								
Dons manuels affectés								
Legs et donations affectés								
TOTAL								

NEANT

TABLEAU DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL (TABLEAU IX)

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	cumulées	
TOTAL							

NEANT

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
TOTAL				

NEANT

Engagements reçus	Montant
	0
TOTAL	0

Engagements donnés	Montant
Indemnités de fin de carrière	4843
TOTAL	4843

ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE

REMUNERATION DES DIRIGEANTS ELUS (TABLEAU XI)

Dirigeants élus	Rémunération
	NEANT
TOTAL	0

NB : les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles

ESPERANCE BANLIEUES COMPIEGNE

EFFECTIFS (TABLEAU XII)

Catégories	Nombre
Directeur	1
Enseignants	2
Service Civique	0
TOTAL	3

Feuille de présence des bénévoles du cours la Traverse à Compiègne

Valeur total du bénévolat dans l'école 14 093,45 €

Nb semaines / an : 35 Smic horaire chargé : 10,45 €

En raison du Covid, fermeture le 6 mars 2020 => 21 semaines pour les non enseignants

NOM (non obligatoire)	PRENOM (non obligatoire)	FONCTIONS / RESPONSABILITES	Nb de personnes concernés	Nb d'heures effectuées chaque semaine	Nombre d'heures travaillées anuelles	Valorisation totale en euros
de BOISSIEU	Antoinette	Enseignante GS/CP (J,V)	1	20	700	7 312 €
SARAZIN	Anita	Enseignante GS/CP (matin : L,M)	1	10	350	3 656 €
DENORMANDIE	Sandrine	Arts Plastiques	1	2	42	439 €
MOTTE	Marie-Laetitia	Arts Plastiques	1	1	21	219 €
HAECK	Martine	Musique	1	1,25	26,25	274 €
MAESSE	Anne-Béatrice	GS/CP lundi après-midi	1	1,5	31,5	329 €
DENORMANDIE	Margot	Communication	1	1	21	219 €
		Lecture suivie (M et J)	2	0,75	31,5	329 €
		Remédiation (L,M,J,V)	4	1,5	126	1 316 €
					0	- €
					0	- €